Vol. XXI. Saint-Boniface, Manitoba, 27 Janvier 1892. No. 16.

L'Université Laval

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE

A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

CARSLEY & CIE

344 Rue Main, Winnipeg.

DEPARTEMENT DES MANTEAUX.

Lisez ceci * * * * Attentivement !

—*Aux Jeunes Ecolières*—

Mantes, Ulsters, Pardessus,

MANTEAUX CIRCULAIRES RUSSES,
PARDESSUS, ULSTERS ET IMPERMÉABLES POUR ENFANTS

Assortiment considérable de Pardessus d'hiver pour jeunes filles et enfants, aussi des Ulsters et des Manteaux Circulaires Russes. Pour dames, Pardessus d'hiver et d'automne dans les derniers goûts.

PARDESSUS en PELUCHE SEAL.

Nouvelles modes, avec cols en fourrures épaisses, Dolmans et Manteaux du même style.

HABITS EN SEALETTE
longs et ¾ longs.

Manteaux, Manteaux,
DE TOUS GENRES.
COUPE GARANTIE. BAS PRIX.

CARSLEY & CIE
344 Rue Main.
13 London Wall, Londres, Angleterre.
3m 29.9.91

DUNCAN MACARTHUR, Ecr., Président. Hon. JOHN SUTHERLAND, Vice-Président.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

"The North West Fire Insurance Co'y of Manitoba."

Organisee en 1883.

Capital autorisé	$500,000
Déposé au ouvernement de Manitoba	10,000
Actif en argent	110,000

Cette Cie offre plus d'avantages (surtout aux cultivateurs) que toute autre compagnie faisant affaires dans cette province.

Elle est la seule qui assume le risque des dommages causés par le vent, les cyclones, etc, en sus du feu et de la foudre, et cela au même taux.

Cette compagnie accepte des billets à longs termes en paiement des primes, lorsque cela est nécessaire.

M. Jos. T. Dumouchel, agent de la compagnie, et bien connu du public, se fera toujours, comme par le passé, un plaisir de donner les informations voulues concernant toute affaire d'assurance.

G. W. GIRDLESTONE, Secrétaire et Gérant. JOS. T. DUMOUCHEL, Agent voyageur.

Nos. 375 et 377 Rue Principale, Winnipeg.
1a 18 12 89

SANTÉ POUR TOUS ! !

PILULES et ONGUENT HOLLOWAY.

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS

Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont aussi inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Féminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX.

Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival ; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s. le Pot ou la Boite, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

VARIÉTÉS

LES VIEUX

Pauvres vieux !

Ils ont passé la soirée, presque mornes dans leur salon, rangeant les cadeaux qu'ils feront demain ; puis ils ont regagné leur chambre,—cette chambre, solidement meublée, avec son lit d'acajou ; l'armoire à glace un peu lourde, les rideaux défraîchis, la chambre qu'ils achetèrent autrefois, peu à peu, quand ils se mirent en ménage ; car ce sont d'anciens travailleurs, aujourd'hui des rentiers, dont la fortune a grossi d'année en année.

Au temps où cette chambre formait tout leur mobilier, ils se nommaient " mon petit homme " et " ma petite femme " ; mais l'enfant qui leur vint leur donna leurs vrais noms : " maman " et " petit père ". Et ils ont beau devenir vieux, et les cheveux de la vieille ont beau grisonner, ils sont toujours " maman " et " petit père ". Ils ne changeront de noms désormais que plus tard, lorsqu'un babillage d'enfant les fera revivre.

D'habitude, ces deux vieux sont gais quand arrive la nouvelle année : leur fortune bien équilibrée leur permet de faire tant d'heureux le jour des étrennes !... Mais, ce soir, ils sont tristes ; oh !... je vais vous dire : c'est une faiblesse.

C'est la première fois depuis vingt ans, que leur fils ne passera pas avec eux les derniers moments de l'année qui s'envole. Il est bien loin, là-bas, au pays du soleil : il fait son volontariat au 104 de ligne ; et le colonel n'a accordé que quarante-huit heures de congé aux " quinze cents francs." Leur petit leur a demandé de quelle façon il emploierait ces deux jours, ils ont bien eu la tentation de lui écrire : " Viens nous embrasser, ne fut-ce qu'une heure..." Mais ils ont su résister ; ils lui ont même défendu de venir à Paris. Passer quarante-huit heures sur la dûre banquette des pauvres gens et des soldats, pour ne donner que quelques heures à ses vieux, c'eût été trop fatigant.

Ils causent de cela, en tournant dans leur chambre ; et, très sérieusement, la voix bien ferme, père dit :

—Allons !... Décidément, il vaut mieux que notre petit soit resté là-bas.

Là-bas, il y a de bons camarades, des familles qui l'ont accueilli ; sa bourse est garnie. Le jour de l'An lui semblera moins dur. Il est vrai qu'eux auraient eu tant de joie, s'il était venu... Mais eux ne comptent pas. Le petit d'abord !

Et tout en causant, ils se regardent à peine, parce qu'ils regardent le portrait qui est en face d'eux, dans un cadre d'or. Personne ne reconnaîtrait dans ce pastel fané, le beau garçon qui a fait son volontariat au 104e de ligne ; mais les vieux le reconnaissent bien, eux, mieux que dans les photographies qu'on a faites depuis ; et pendant les deux premiers mois de cette absence, ils ont pris l'habitude de sourire à ce portrait ; cela les consolait. Seulement pour la veille du jour de l'An, c'est un peu plus triste... Voilà tout.

Les vieux se sont couchés ; mais ils ne dorment pas. Ils sentent que demain leur cœur sera serré lorsque le jour luira et que leur enfant ne se précipitera pas dans leur chambre en criant :

—Bonne année ! bonne année !

Alors, machinalement, ils se soulèvent à demi et recommencent à bavarder, évoquant les vieilles images.

—Te souviens-tu ?...

Les souvenirs arrivent en foule.

Te souviens-tu de ce jour de l'An où j'avais acheté pour lui un alphabet ! Tu lui avais appris en cachette à lire les grosses lettres... Je le plaçai sur mes genoux, ce drôle... Il épelait les lettres en les suivant du doigt...

Puis à l'époque des jouets, le grand cheval sur lequel bébé se hissait et criait en brandissant son sabre :

—Je serai soldat !

Soldat ! Il l'est aujourd'hui.

Et le temps du collège. Quand mère, à la veille du nouvel An, —les congés n'étaient pas alors aussi longs,—allait chercher le petit au collège Henri IV. Dans l'omnibus bondé qui cahotait, ils préparaient la longue phrase que l'enfant réciterait à son père. Et, aussitôt à la maison, l'enfant oubliant le travail fait en omnibus ne savait dire que ;

—Bonne année ! bonne année !

C'était une fête charmante : petite mère était encore assez jeune pour que son mari la prit sur ses genoux avec le petit ; et tous trois s'embrassaient dans une même caresse. Et quelle joie c'était de courir avec lui les boutiques du boulevard ! On l'autorisait à choisir deux jouets, deux de ces bibelots où les camelots mettent plus d'industrie que de marchandises ; pour choisir les deux bibelots, on passait en revue toutes les boutiques ; et toutes les boutiques passées en revue, bébé hésitait encore.

Ce soir, les deux vieux ont essayé de parcourir les boulevards comme jadis, mais ils les ont vite quittés : les cris de bonheur, les exclamations qui retentissaient à leurs oreilles, leur faisaient mal.

Soudain, la mère dit :

—N'as-tu pas entendu ?

—Quoi donc ?

—Il m'avait semblé que la porte de la rue... Mais je suis folle !

Elle ne peut pas s'imaginer qu'il est si loin ; ils ne s'étaient jamais quittés, pas même un jour. Et c'est une manie dont elle ne se défera pas que de l'attendre, de devenir anxieuse au moindre pas qui fait craquer l'escalier. Que de fois, après une nuit de fête, elle s'est relevée pour aller l'embrasser dans son lit, pour être certaine qu'aucun chagrin n'agitait son sommeil !

***

Et les vieux se disent qu'il est tard, qu'il faut dormir.

—As-tu bien envoyé son argent pour qu'il l'ait eu ce matin ? demande le père.

—Mais oui, mais oui...

Et les heures passent ; les vieux de loin en loin, remuent dans leur lit, très doucement, faisant leur respiration légère, craignant chacun d'éveiller l'autre ; mais ils ne ferment pas les yeux. Tous deux ont eu la même pensée, et chacun d'eux, pour ne pas ne pas donner à l'autre de fausse joie, a gardé cette pensée secrète.

Ce matin, mère a fait prendre l'air à la chambre de son fils ; puis elle y a allume du feu ; elle a brossé son costume d'hiver, son paletot, elle a fait elle-même son lit, rangé sa toilette et mis un savon neuf, et sur la table de nuit, posé des cigarettes.

Père l'a surprise au milieu de sa besogne :

—Pourquoi tout cela ?... Est-ce que ?...

—Que veux-tu dire ?

—Est-ce que tu aurais reçu une lettre de lui ?

—Moi ? Non. Tu te fais des idées...

—C'est que vous avez toujours des secrets ensemble...

Non, elle n'a rien reçu ; mais elle s'est dit que si, par hasard, il allait venir, il fallait bien que tout fut préparé pour le recevoir.

Si elle allait pouvoir le caresser, le dorloter, lui porter demain son déjeuner, en l'accablant de ces questions de mère où les baisers tiennent la plus grande place !

Elle n'a rien dit de tout cela à père, craignant d'être grondée ; mais elle a bien décidé qu'elle ne s'endormirait qu'après cinq heures,—le train du Midi arrive à quatre heures et demie. Et elle écoute les bruits de la rue.

Il faut avoir habité Paris pour connaître vraiment les angoisses de l'attente, avec la porte d'entrée qui bat à tous moments, les voitures qui s'arrêtent devant votre maison ou devant la maison d'en face, les voix qu'on croit reconnaître au milieu d'une conversation, l'heure qui sonne à toutes les horloges du quartier...

Cette angoisse, les deux vieux l'éprouvent et sans que rien puisse en adoucir la cruauté. Puisqu'ils ne veulent pas se communiquer leur secret, il leur est interdit de courir à la fenêtre pour voir les voitures ; et ils ne peuvent aller écouter à leur porte. Et ils calculent. Si leur fils a pu venir il n'avait pas de bagages... Il aura sauté dans la voiture... Cinq heures vont sonner ; la gare n'est pas trop éloignée ; c'est maintenant que sa voiture devrait tourner le coin de la rue... Et cependant, rien encore... Il est vrai que les chevaux sont fatigués le matin.

***

Soudain les deux vieux se redressent. Cette fois, c'est bien devant la maison qu'une voiture s'est arrêtée. C'est leur porte qui, en se refermant, a ébranlé les murs. Serait-ce lui ?... Son nom sort de leurs bouches :

—Georges !

Père prononce gravement :

—Mais c'est impossible, mon amie... Je lui ai écrit.

Il doute encore ou fait semblant de douter, dans la crainte qu'une désillusion ne brise sa femme ; mais elle ne doute pas, elle ! Elle a reconnu ces pas qui l'ont fait tressaillir tant de fois les nuits de fête... Puis ce cliquetis de fer contre la rampe...

Père est à peine hors du lit, que petite mère s'est déjà enveloppée de sa robe de chambre, a relevé la lampe qu'elle n'avait que baissée hier, et, se penchant sur l'escalier, éclaire son petit. Mais c'est trop fort pour elle ; elle pose la lampe et descend un étage. Ils se rencontrent là.

—Je t'attendais !

—Tu avais donc deviné ?

Est-ce qu'elles ne devinent pas tout, les mères ?

Et ils remontent en s'embrassant. Père aussi est venu ; il tend les bras à son fils :

—Je t'avais pourtant défendu...

—Tu sais bien que j'ai toujours été désobéissant !

—Un si dur voyage pour ne passer que quelques heures avec nous !

—C'est vrai, cela aurait paru dur autrefois ; mais quand on a couché deux fois à la caserne, on ne craint plus la rude banquette des wagons de troisième classe.

Mère l'embrasse encore, le tâte !

—Mon Dieu ! tu n'es pas trop maigre... Tu n'as pas trop mauvaise mine...

Père se mit à rire :

—Tu vois bien... je te le disais... tu exagères toujours...

Mais, au fond, il est tout fier que son fils soit beau et bien portant ; il le questionne sur les détails de sa nouvelle vie.

J'ai lu qu'autrefois, les parents attendaient solennellement, dans leur salon, les hommages de leurs enfants. Qu'on a bien fait de changer tout cela ! Et qu'il est bon, après vingt-six heures de voyage, de trouver ces deux vieux vous attendant sur leur porte pour vous souhaiter la bienvenue !

Et Georges, qui a préparé de longues phrases, comme au temps du collège, ne sait dire qu'une chose, en rendant leurs caresses aux deux êtres qui vivent pour lui :

—Bonne, bonne année !

PIERRE SALES.

MIEUX QUE ÇA, OU L'EMPEREUR ET LE SERGENT

L'empereur Joseph II n'aimait ni la représentation, ni l'apparât ; témoin, ce fait qu'on se plaît à citer : Un jour que, revêtu d'une simple redingote boutonnée, accompagné d'un simple domestique sans livrée, il était allé, dans une calèche à deux places qu'il conduisait lui-même, faire une promenade du matin dans les environs de Vienne, il fut surpris par la pluie comme il reprenait le chemin de la ville. Il en était encore éloigné, lorsqu'un piéton, qui regagnait aussi la capitale, fait signe au conducteur d'arrêter, ce que Joseph II fait aussitôt. " Monsieur, lui dit le militaire, (car c'était un sergent) y aurait-il de l'indiscrétion à vous demander une place à côté de vous ? Cela ne vous gênerait pas prodigieusement, puisque vous êtes seul dans votre calèche, et ménagerait mon uniforme que je mets aujourd'hui pour la première fois. Ménageons votre uniforme, mon brave, lui dit Joseph, et mettez-vous là. D'où venez-vous ?—Ah ! dit le sergent, je viens de chez un garde-chasse de mes amis, où j'ai fait un fier déjeûner.—Qu'avez-vous donc mangé de si bon ? —Devinez.—Que sais-je, moi, une soupe à la bière ? Ah ! bien oui, une soupe ! mieux que ça. De la choucroute ? Mieux que ça. —Une longe de veau ? Mieux que ça, vous dit-on. Oh ! ma foi, je ne puis plus deviner, dit Joseph.—Un faisan, mon digne homme, un faisan tiré sur les plaisirs de Sa Majesté ! Il n'en devait être que meilleur ?— Je vous en réponds.

Comme on approchait de la ville et que la pluie tombait toujours, Joseph demanda à son compagnon dans quel quartier il logeait et où il voulait qu'on le descendit. " Monsieur, c'est trop de bonté, je craindrais d'abuser de.......—Non, non, dit Joseph, votre rue ? Le sergent indiquant, sa demeure, demanda à connaître celui dont il recevait tant d'honnêtetés.—A votre tour, dit Joseph, devinez.—Monsieur est militaire, sans doute ?—Comme dit monsieur.— Lieutenant ?—Ah ! bien oui, lieutenant ! mieux que ça.—Capitaine ?—Mieux que ça. — Colonel, peut-être ? — Mieux que ça, vous dit-on.—Comment diable ! dit l'autre en se rencognant aussitôt dans la calèche, seriez - vous feld - maréchal ?— Mieux que ça.—Ah ! mon Dieu, c'est l'empereur !—Lui-même, dit Joseph se déboutonnant pour montrer ses décorations.

Il n'y avait pas moyen de tomber à genoux dans la voiture ; l'invalide se confond en excuses et supplie l'empereur d'arrêter pour qu'il puisse descendre.

" Non pas, lui dit Joseph ; après avoir mangé mon faisan, vous seriez trop heureux de vous débarrasser de moi aussi promptement : j'entends bien que vous ne me quittiez qu'à votre porte." Et il l'y descendit.

ANONYME.

Le comble du Don-Quichottisme :

Chercher querelle à un pont pour lui flanquer une pile.

GRANDE VENTE A REDUCTION !

GRANDE VENTE A REDUCTION !

Pendant un mois a partir du 25 Janvier

AFIN DE FAIRE PLACE AUX IMPORTATIONS DU PRINTEMPS. SACRIFICES DANS TOUTES LES LIGNES.

FOURRURES ! FOURRURES ! Bon Marche Exceptionnel.

Pardessus en Drap, Tweeds, Meltons Moutonnès, Etc., Etc., au prix coutant.
Bas, Calecons, Etc., en laine, tres bon marché.

N'OUBLIEZ PAS LES CISEAUX D'OR

324 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG,

Chez C. A. GAREAU, Vis-a-vis l'Hotel Manitoba.

21.1.91

GRANDE VENTE A REDUCTION !

Le Manitoba.

Mercredi, 27 Janvier 1892

MAX O'RELL ET LES ECOLES SEPAREES

La *Tribune* en quête de recherches a fait une trouvaille. C'est le vrai *Gallus escam quærens* de la fable, que ce journal. Ce qu'il a découvert, on ne les croirait pas s'il ne le disait; c'est ni plus ni moins qu'une nouvelle autorité contre les écoles séparées — et cette autorité c'est Max O'Rell, l'auteur de "John Bull et son Ile," "Les filles de John Bull," etc. Vraiment il faut être bien à court pour se servir de semblables moyens de défense.

Max O'Rell est sans contredit un écrivain spirituel, un causeur intéressant, mais ce n'est pas une autorité sur quoi que ce soit. Il a écrit un livre sur la province de Québec, qu'il a vu en passant, qu'il n'a pas étudié, pas plus que l'Angleterre, pas plus que les Etats-Unis. C'est un écrivain superficiel. La *Tribune* prétendrait-elle par exemple que "John Bull et son Ile," ou "John Bull et ses filles," peignent bien les mœurs anglaises? C'est ce qui serait flatteur pour ses cousins d'outre-mer. Ce Max O'Rell, d'après ce que l'on peut en connaître, tient surtout à l'effet qui lui rapporte de beaux écus sonnants plutôt qu'à la vérité. C'est peut-être pour cela que la *Tribune* l'intronise autorité. Chacun prêche pour sa paroisse comme on dit.

Max O'Rell est un grand voyageur, c'est un nomade, il étudie plutôt certains types, et certainement on ne peut pas prétendre que cette étude suffise pour juger toute une société. Supposons qu'il vienne à Winnipeg, par exemple, et se promène durant deux ou trois jours. Il rencontre un des types bien connus de la rue, — prenons "Laughing Joe," le sauvage. — M. Max O'Rell ne serait certainement pas justifiable d'écrire que tous les sauvages de Winnipeg braient comme des ânes. En vérité, beaucoup de ses jugements ne valent pas mieux que le précédent. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à lire ses œuvres. Ce n'est pas en passant que l'on juge du caractère d'un peuple; c'est en l'étudiant, en vivant avec lui.

Ecoutez ce que Max O'rell dit de la province de Québec:

"L'éducation des basses classes de la province de Québec est très négligée. 30 o/o des enfants d'âge de le faire ne fréquentent pas les écoles. Les Anglais n'osent pas introduire le système d'écoles gratuites et compulsoires. Ils ont une entente avec l'Eglise catholique qui veut contrôler entièrement l'éducation publique. Les écoles de Québec ne sont à peu de chose près *que des succursales du confessionnal* Les Anglais ferment les yeux, car une des conditions de leur entente avec l'Eglise, c'est que cette dernière entretiendra le sentiment de loyauté à la couronne d'Angleterre parmi son troupeau soumis."

Et la *Tribune* offre sérieusement cette citation à ses lecteurs. De pareilles balivernes ne se réfutent pas. La simple lecture suffit pour en faire bonne justice. Et remarquez que c'est là tout ce qu'il cite de Max O'Rell contre les écoles séparées.

La *Tribune* ajoute: "Nous citons un autre extrait, non pas qu'il porte sur les écoles séparées, mais parce qu'il est intéressant:

"L'extrait suivant d'un journal fera comprendre la tyrannie qu'exerce l'Eglise catholique. Un boucher à l'aise de Montréal assistait à l'office, dimanche dernier. Souffrant de crampes dans les jambes, quand la congrégation s'agenouilla, tout ce qu'il put faire, fut de s'incliner respectueusement en ne mettant qu'un genou en terre. Il fut remarqué et les marguillers et d'autres le traduisirent devant les tribunaux, sous l'accusation de conduite irrévérentieuse, et il fut condamné à huit piastres d'amende et aux frais.

"Ce jugement ne fait pas seulement voir la tyrannie de l'Eglise catholique, mais aussi la complicit des Anglais qui l'appuient, comme ils ont fait du Boud'hisme dans l'Inde, pour ne pas mettre en danger la conservation de leurs possessions.

"Les Canadiens-français multiplient si rapidement, qu'en quelques années toute la province sera aussi française que l'est la ville de Québec Chaque jour, ils avancent d'un pas vers l'ouest. Ils se marient généralement très jeunes. Un jeune homme est-il vu en compagnie d'une jeune fille, le prêtre vient lui demander s'il la courtise. Si oui, on le mène tout droit à l'autel; et ces jeunes couples élèvent des familles de douze ou quinze enfants, dont pas un ne laisse le pays. Les Anglais doivent leur faire place.

"L'assistance moyenne aux offices du dimanche, à Montréal, est de 111,483; dans les soixante églises protestantes de toutes dénominations, l'assistance moyenne est de 34,428. Le chiffre des premiers n'a pas cessé d'augmenter, celui des derniers de diminuer."

Donc, n'est-ce pas, les écoles séparées sont mauvaises!

La *Tribune* dit: "Max O'Rell est français, mais son éducation et ses idées ont un caractère tellement cosmopolite, que son opinion a de l'importance." *Indeed?*

Quand nous aurons une élection, vous entendrez les gens de la *Tribune* s'apitoyer sur le sort des pauvres Canadiens-français, obligés d'émigrer!

Et pourtant Max O'Rell vient de dire que pas un seul ne laissait la province! Tas de farceurs sinistres! Tout homme intelligent qui lit de semblables bêtises, surtout dans l'organe attitré d'un gouvernement, doit juger de suite de la valeur de la cause qu'il défend.

Et cette bonne *Tribune*, elle ne veut pas que des succucsales du confessionnal soient maintenues à Manitoba aux dépens des protestants! Elle fait semblant de croire cela!

Nous avons traduit littéralement toute sa citation de Max O'Rell, et elle termine ces remarques par ces mots: "Le témoignage de Max O'Rell, un français qui a beaucoup voyagé, très instruit, sur cette question des écoles mérite la plus sérieuse attention et est d'un intérêt particulier pour nous ici à Manitoba. Il n'y a personne qui puisse juger de cette question avec plus d'intelligence que Max O'Rell."

Voilà! Cet écrit de la *Tribune* serait canaille s'il n'était aussi ridicule.

Et quelques-uns disent que cette feuille est subventionnée aux dépens de la province.

Si tel est le cas, au public de juger s'il n'y aurait pas une économie raisonnable à pratiquer quelque part?

UNE ENCOURAGEANTE PERSPECTIVE

M. Shaughnessy, vice-président du C. P. R., est arrivé à Vancouver hier par le vapeur *Empress of China*, venant de visiter les centres commerciaux de la Chine et du Japon. Les possibilités de relations commerciales du Canada avec la Chine et le Japon font prévoir des résultats plus que merveilleux. Ces deux pays orientaux ont une population de plus de 400 000,000 d'habitants. Avec de la prudence et du tact, l'on peut ouvrir avec ces contrées un commerce prodigieux de farine, de cotonnades et lainages, chaussures, provisions, fruits en conserve et articles de fabriques généralement.

Les chinois commencent à faire usage de ces articles et préfèrent le Canada aux Etats-Unis, vû la législation sévère des derniers contre eux. Là, dit M. Shaughnessy, peut s'ouvrir un marché illimité pour la fleur de Manitoba, des Territoires et de la Colombie. La ligne de steamers du C. P. R. devient très populaire. Un agent, M. Galloway, est actuellement stationné à Hong-Kong.

Espérons qu'il sera possible de réussir à établir ces relations avec l'Orient. Nous ici, aurions spécialement à y gagner. Le marché du Céleste Empire et du royaume des fleurs vaut plus que le marché européen. Tous nos produits y trouveront un écoulement facile et rémunérateur.

LA LEGISLATURE DU NORD-OUEST

La prorogation a eu lieu lundi à trois heures. A la séance du matin M. Prince, député de Saint-Albert, s'opposa vigoureusement à une clause du bill des écoles de M. Haultain. Cette clause est celle qui nomme une seule classe d'inspecteurs pour les écoles protestantes et les écoles catholiques. M. Clinkskill, député de Battleford, supporta M. Prince et plus tard annonça son intention de se retirer du bureau de l'Exécutif par rapport à l'attitude qu'on l'avait obligé de prendre. MM. Prince, Nolin, Clinkskill, McKay, Davidson ont voté pour l'amendement qui a été défait. Le bill a été adopté.

M. Mowat en proposant la seconde lecture de son bill des écoles en expliqua la teneur. C'est la loi Martin, purement et simplement. Après un débat auquel plusieurs députés prirent part, le bill a été retiré pour revenir à la prochaine session.

Nos amis de là-bas ont affaire aux disciples des piètres gouvernants que nous avons ici. Leur position est plus critique que la nôtre; mais qu'ils ne se tiennent pas pour battus. La persécution ne dure qu'un temps. Puis, les catholiques forment un contingent assez respectable dans la Confédération pour avoir un mot à dire.

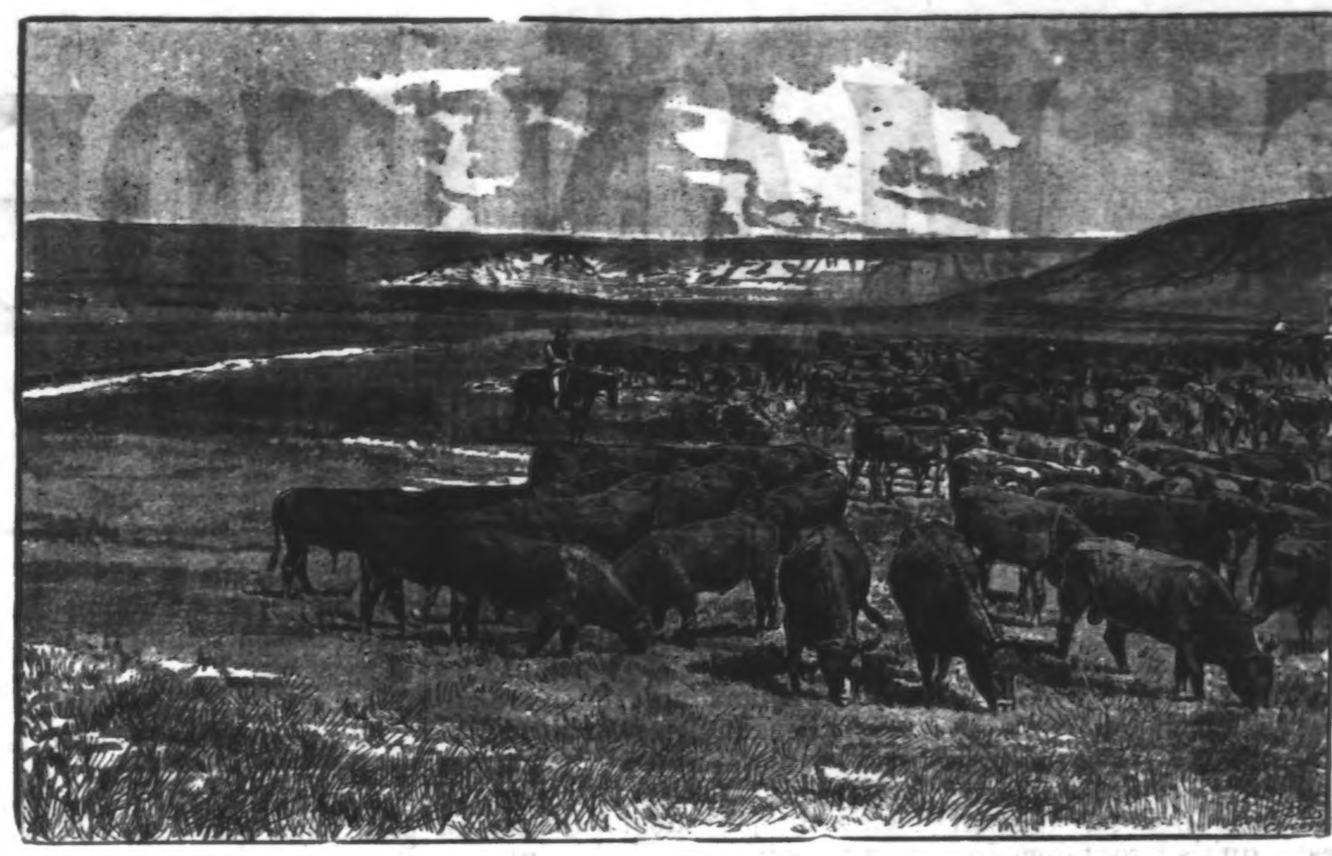
On crie: le peuple! la souveraineté du peuple! Qu'est-ce que cela? sinon quelques braillards qui veulent se créer de la popularité par des moyens indignes.

Nous sommes d'opinion que si le peuple, le vrai peuple comprenait mieux ces questions, il ne serait pas lent à envoyer promener ces hâbleurs. En effet, que lui fait-on croire à ce bon peuple? Simplement que les catholiques jouissent de droits exceptionnels, au détriment du reste de la population. Ce qui est loin d'être le cas. Nous réclamons simplement le droit de faire instruire nos enfants d'après notre conscience, comme les autres. Il n'y a pas là-dedans de préjudices aux autres que nous sachions.

Mais quand sera-t-on assez honnête pour definir la position comme elle doit l'être?

Qu'importe, ne désespérons pas de l'avenir et luttons sans cesse. Que tous s'unissent sur ces graves questions.

Les députés français et catholiques du Nord-Ouest ont fait leur devoir; nous nous attendions à cela d'eux et nous n'avons pas à les en féliciter. Ceux qui les ont aidés ont fait acte de courage. La population du Nord-Ouest leur en sera reconnaissante.



UN TROUPEAU DE POLLED-ANGUS.—(Du *Western World.*)

LES DIEUX S'EN VONT!

M. LAURIER

Electeurs de la province de Québec, lisez le discours de M. Laurier publié en ce moment par l'*Electeur* et la *Justice* et lisez ensuite la *Justice* d'hier au soir. Un vent de colère passe en ce moment dans le pays et les turpitudes inouïes du régime que nous combattons, sont à la veille de recevoir leur châtiment. Les *dieux* s'en vont, oui, ils commencent à déguerpir, et les *oies sacrées* du Capitole ne les sauveront pas de la *roche tarpéienne*. Le discours de M. Laurier vient de donner le signal et en dépit des arguties percées à jour qu'il contient, le régime est définitivement jugé et condamné:

"Quant au scandale de la Baie des Chaleurs, je n'hésite pas à dire pour ma part que c'est une *fraude*, que c'est une transaction *malheureuse* qu'il faut *condamner* sans hésitation, qui ne peut être défendue."

Craignant ou feignant avoir trop dit, il ajoute, pour les besoins de sa *diplomatie*: "Mais je ne dis pas qu'il faut en tenir M. Mercier responsable." Non? Et bien, qu'à cela ne tienne. D'autres se sont chargés de le faire pour vous, M. Laurier. Leur jugement était moins intéressé que le vôtre! Ils avaient des vues autrement grandes, autrement dégagées et même autrement claires. Ils ont affirmé la *solidarité ministérielle* et, du reste, démontré à l'évidence cette connivence, cette participation qui ont existé depuis les premiers pourparlers entre tous les *boodlers* jusqu'à la fin où, par un dernier coup de malheur, M. Mercier a *endossé* l'acte des Pacaud, des Garneau, des Langelier et n'a pas voulu l'offre de démission de l'un d'eux.

M. Laurier continue, plus loin, dans son discours:

"Je déplore autant que qui que ce soit le *scandale* de la Baie des Chaleurs; c'est une transaction *malheureuse* qui ne peut pas être défendue; c'est une transaction déplorable à *tous les points de vue*."

Il dit encore: "J'ai parlé des lettres de crédit. Je suis trop libéral, trop indépendant et j'ai trop à cœur les principes de mon parti pour vouloir approuver les lettres de crédit. C'est une pratique vicieuse." Après cela, qu'il dise que les *mandats spéciaux* sont pires que les lettres de crédit, c'est tout simplement ridicule. Les mandats sont permis par la loi, dans des cas urgents et les statuts y pourvoient; mais les lettres de crédit sont la violation du privilège le plus cher que possède le peuple, celui du contrôle des dépenses publiques. Elles embrassent les choses d'urgence et celles qui ne le sont pas. Et le régime qui vient de passer en a fait une chose abominable, un trafic odieux, effrayant.

M. Laurier continue toujours:

"J'ai été toute ma vie opposé au *boodlage* et je le serai toujoure (appl.) Je condamnerai le *boodlage* chez mes amis comme je le condamne chez mes adversaires.........."

"Messieurs, si les accusations qui sont portées contre M. Mercier sont vraies, il n'y aura qu'une chose à faire pour vous et pour moi: ce sera de RÉORGANISER LE PARTI LIBÉRAL DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC."

Enfin, pour appuyer davantage sur sa pensée, il ajoute: "Quoique je sois l'ami personnel de M. Mercier et quoique nous ayons combattu dans les mêmes rangs politiques pendant longtemps, ce n'est pas à dire que *j'approuve tout ce qui a été fait* par M. Mercier.........................

Qui ne voit la condamnation la plus éclatante, le jugement le plus formidable porté sur cette administration étrange qui a poussé l'immoralité et l'extravagance administratives au degré d'une réelle folie.

—*Le Courrier du Canada.*

UNE NOUVELLE LETTRE

M. John S. Ewart, C. R., dont nous avons publié la belle lettre sur la question des écoles, répond à certaines critiques dont son travail a été l'objet de la part des amis du gouvernement provincial.

M. Ewart réaffirme l'attitude digne qu'il a prise dans sa première lettre et fait bonne justice des arguties et des criailleries de ses adversaires.

Il expose la question d'une manière que ceux même qui ne veulent pas voir, auront à se taire ou à accepter ses raisonnements.

Maintenant, ils lanceront comme dernière flèche, la flèche du Parthe, que M. Ewart a été payé, qu'il est mû par des motifs de gain. De cette accusation, il ne prendra pas la peine de se défendre, tellement cela est ridicude. Si la position est fausse, si les arguments sont faux, pourquoi ne pas le démontrer purement et simplement?

Puis il n'y a pas un homme pouvant raisonner qui ne se dise que les moins intéressés pécuniairement ne sont pas ceux qui ont invoqué cette défense puérile.

La *Tribune* qui écrit pour la vérité seule, toute nue!

C'est riche.

ELECTIONS PARTIELLES

L'élection de Victoria, N.E. a eu lieu hier. Le candidat conservateur, John A. Macdonald a été élu par une majorité d'environ 150. En mars dernier M. Macdonald avait été élu per 52 de majorité; son élection fut annulée par suite du défaut d'un sous-officier-rapporteur de tenir un bureau de votation dans un arrondissement éloigné. Aux deux élections, l'hon. Wm Ross, ex-percepteur des douanes à Halifax, a opposé M. Macdonald.

Une dépêche plus récente réduit la majorité de M. Macdonald à 49. Cette élection est la sixième élection partielle qui ait eu lieu depuis mars. Quatre: North Lanark, Glengarry, Richmond, Victoria ont été remportées par les conservateurs; Richelieu a été gagnée par les libéraux.

Voici les dates fixées pour d'autres élections:

Kingston, le 28 janvier; candidats, J. H Metcalfe, conservateur; J. Gunn, libéral. A élu un conservateur en mars.

Lincoln et Halton, 28 janvier.

Cumberland, N. E., 30 janvier.

Lennox, Prince-Edouard et Peel, 4 février.

Middlesex-Est, 7 février.

Queen's, N. E., 9 février.

Soulanges, 10 février.

Bruce-Est, Simcoe-Est, Victoria-Nord, Victoria-Sud, 11 février.

Elgin-Est, 12 février.

Digby et Queen's auront également des élections sous peu.

Nouvelles Religieuses

Monseigneur l'évêque des Trois-Rivières annonce par une circulaire que Monsieur le Grand-Vicaire Charles Olivier Caron a été élevé par Bref Pontifical du 15 décembre dernier, à la dignité de Protonotaire Apostolique *ad instar*.

Le 3 février prochain, Monsieur F Aubry, curé de Saint Jean, conduira ses paroissiens en pèlerinage, à l'église paroissiale de Saint-Blaise. Menacée d'une invasion de la diphtérie qui faisait beaucoup de ravages dans une localité voisine, la paroisse de Saint-Jean s'est mise sous la protection spéciale de Saint-Blaise, à qui elle attribue maintenant le fait d'avoir été entièrement préservée du fléau.

Par la mort de Mgr Loughlin, évêque de Brooklyn, Mgr Louis de Goesbriand, évêque de Burlington, Vt., reste le seul survivant des trois prêtres qui reçurent la consécration épiscopale des mains de Mgr Bédini, le 30 octobre 1853. Mgr Bailey, qui fut d'abord évêque de Newark, et devint plus tard archevêque de Baltimore, est mort il y a quarante ans.

Le célèbre historien catholique Mgr Janssen est mort à Francfort-sur-le Mein à l'âge de 62 ans.

L'Université de Louvain, Belgique, a donné plusieurs évêques aux Etats-Unis, entre autres NN. SS. Riordan, archevêque de San Francisco; Janssens, archevêque de la Nouvelle-Orléans; Leghers, archevêque d'Oregon, Maes, évêque de Covington; Meerschaert, évêque du Territoire Indien, et Spalding, évêque de Peoria.

L'élection du Rév. Père Gabriel, supérieur du séminaire de Troy, N.Y., au siège épiscopal d'Ogdensburg, est confirmée.

Le Père Henri Gabriel est né en Belgique en 1838, et fit ses études classiques aux collèges d'Audenarde et de Saint-Nicholas. Il alla ensuite étudier la théologie au séminaire de Gand et à l'Université de Louvain. C'est en 1864 qu'il vint aux Etats-Unis, avec trois autres prêtres belges, pour ouvrir le grand séminaire de Troy, N. Y., dont il devint supérieur en 1871.

Une dépêche d'hier annonce le décès presque subit, après une maladie de 12 heures seulement, de Mgr Jean Langevin, ancien et premier évêque de Rimouski, à l'âge de 71 ans Mgr Langevin fut créé archevêque de Léontopolis, lorsqu'il se retira pour raison de santé.

Dans un an, N. S. P. le Pape aura accompli sa cinquantième année d'épiscopat. Dans le consistoire du 23 janvier 1843, il fut préconisé archevêque titulaire de Damiette, et le 19 février de la même année, le cardinal Lambruschini lui conféra la consécration épiscopale dans l'église de Saint Laurent *in panisperna* où, d'après la tradition, le grand et l'illustre diacre de l'Eglise romaine subit le supplice du feu. Monseigneur Joachim Pecci avait alors trente-trois ans.

Ce cinquantenaire sera pour toute la grande famille catholique une nouvelle occasion de manifester au Souverain Pontife ses sentiments de vénération d'amour.

Une dépêche de ce matin nous apprend que la nouvelle de l'élection par acclamation de l'hon. M. Ouimet à Laval, était controuvée. Son opposant est M. St Amour. L'élection a lieu lundi, premier février.

DECES

LEMAIRE—En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 33 ans, Dame Marguerite Pontbriand dit Sansregret, épouse de M. Eugène Lemaire.

RICHARD—A Winnipeg, le 22 courant, à l'âge de 31 ans et 9 mois, Dame Albertine Rivard, épouse de M. J. A. Richard, Ecr., marchand.

LA COMPAGNIE
— DE LA —
BAIE D'HUDSON
180-184 Rue Principale, Winnipeg.

Cet établissement considérable à trois étages, est intéressant à visiter surtout à cette époque de l'année, où le renouvellement complet de nos assortiments dans les lignes suivantes a été effectué avec la plus scrupuleuse attention:—

NOUVEAUTES, MODES, MANTEAUX, FOURRURES
LINGERIE POUR DAMES ET MESSIEURS, HARDES, TAPIS, RIDEAUX, LINGERIE, ETC., CHAUSSURES, PLAQUÉS,
EPICERIES, :-: PROVISIONS,
Vins, Spiritueux, Liqueurs,
CIGARES, :: CIGARETTES, :: TABACS.

N.B.—Le département des Modes est sous la direction d'une Dame qui est à l'emploi de la Cie depuis quelques années; les articles qui sortent des ateliers sont irréprochables sous le rapport du goût et du fini.

Une spécialité dans les vêtements de commande pour Messieurs.—Vêtements dans les derniers goûts et garantis. Une grande variété dans toutes les lignes.

jlj 31.12

AVIS PUBLIC.

Nous désirons spécialement attirer votre attention sur notre VIN BLANC D'ALGÉRIE et notre VIN CLARET DE CALIFORNIE. Ce sont des vins de table exquis, délicieux et à si bon marché que l'on peut difficilement s'en passer. *Prix $1.50 le gallon, 6 bouteilles.*

Richard & Cie
—IMPORTATEURS DE—
VINS, LIQUEURS
ET
SPIRITUEUX
365 Rue Principale, Winnipeg.

La Consomption guerie

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catharre, l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies nerveuses, après avoir éprouvé ces remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître à ses malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité, j'enverrai gratis à ceux qui le désirent cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste et votre adresse, Mentionnez ce journal.

W. A. NOYES, 820, *Powers Block, Rochester N. Y.*

AVIS.

PRENEZ AVIS que la Compagnie du Chemin de Fer Manitoba & South Eastern, demandera au Parlement du Canada à sa prochaine session, la passation d'un acte amendant son acte d'incorporation en prolongeant le délai fixé pour la construction de la ligne de chemin de fer de la compagnie, de deux ans et pour d'autres fins.

19 janvier 1892.

MUNSON & ALLAN,
Solliciteurs de la dite compagnie.
9i 1.27.92

J. P. PRUD'HOMME,
Notaire Public,
BLOC JEAN—RUE DUMOULIN,
SAINT-BONIFACE,

Se charge de la rédaction de toutes espèces de contrats, actes de vente, hypothèques, testaments, etc.

ARGENT A PRÊTER sur première hypothèque, aux taux les plus réduits.

1a.29.10.90

AVIS.

Municipalite de Saint-François-Xavier.

A L'ENCLOS

Depuis le 6 janvier courant, à l'enclos No. 1, un bœuf noir d'environ 2½ ans. Sera vendu le 9 février s'il n'est pas auparavant réclamé.

EU. GRIFFITH,
Gardien d'enclos.
Starbuck, 8 janvier 1892. 3i 13 1.92

EN GARDE!
CHAQUE PALETTE DE
MYRTLE NAVY
PORTE EN BRONZE LES LETTRES
T. & B.
IL Y EN A PAS D'AUTRE
QUI SOIT VERITABLE.

Theo. Bertrand,
AVOCAT,
No. 366 RUE MAIN, WINNIPEG.
Ancien bureau de M. Geo. E. Fortin.
6m 23.12.91

ECURIE DE LOUAGE, ETC.

MM. FRANÇOIS CARRIÈRE, jr, et ROGER CARRIÈRE ont ouvert une *Ecurie de Louage et de Pension* sur la

RUE DUMOULIN, AUX ANCIENNES ÉCURIES PÉLISSIER.

Satisfaction est garantie à tous ceux qui voudront bien les encourager.

Une attention particulière sera donnée aux chevaux en pension.

CARRIÈRE & FRÈRES,
1a 4.2.91 Rue Dumoulin.

CHEMIN DE FER
— DU —
NORTHERN :-: PACIFIC.
La Route la plus Populaire et la Meilleure
POUR TOUS LES POINTS A
L'EST, AU SUD ET A L'OUEST.
Convoi quotidien de Winnipeg avec
Char Palais, Char Dortoir, Char Refectoir Elegant, et Excellentes Voitures de Premiere Classe.

La ligne de Chars Réfectoires, la meilleure route pour tous les points et mène le voyageur à travers un pays intéressant, se raccordant à heure fixe avec les autres lignes et lui procurant l'avantage de visiter les célèbres villes de Minneapolis, St. Paul et Chicago. Les malles et colis sont consignés pour tous les endroits à l'Est, sans embarras et sans retard. Pas d'examen des douaniers à subir.

BILLETS DE TRAVERSÉE POUR L'OCÉAN

Et Cabines pour aller et revenir d'Angleterre et de tous les pays européens. Les meilleures lignes de navires transatlantiques sont représentées.

Désirez-vous aller quelque part au Montana, dans Washington, l'Orégon ou la Colombie Anglaise, nous vous invitons d'une manière spéciale d'essayer notre ligne, qui peut indubitablement faire pour vous mieux qu'aucune autre. C'est la seule ligne directe par voie ferrée conduisant au Territoire de Washington.

LA ROUTE FAVORITE DES TOURISTES CALIFORNIENS.

Pour plus amples informations concernant les taux, etc., adressez-vous personnellement ou par écrit à l'agent de billets le plus rapproché, à tout agent voyageur de la compagnie, ou à

H. SWINFORD,
Agent Général C. F. N. P., Winnipeg.

CHAS. S. FEE,
Agent Général des voyageurs et des billets, C. F. N. P., St. Paul.

jno. 2.9.91

Choses et Autres

Le Chili a répondu à l'ultimatum du congrès américain par une lettre très modérée, promettant de retracter la note Matta. M. Egan restera ministre du Chili et toutes les questions en litige seront soumises à l'arbitrage.

L'élection de Kingston a lieu le 28; les candidats sont M. Metcalfe et M. Gunn.

Le parlement fédéral a été convoqué pour la dépêche des affaires au 25 de février prochain.

Il y a eu une forte secousse de tremblement de terre à Rome, dans la soirée du 22. Des édifices ont été démolis dans les environs de la ville, mais heureusement, il n'y a pas eu de perte de vie. Les habitants, effrayés, sont sortis de leurs demeures et se sont refugiés en foule dans tous les endroits découverts. Ce n'est qu'après quelques heures qu'ils se sont décidés de réintégrer leur domicile.

L'enquête contre le commissaire de la Police à Cheval, Herchmer, se poursuit à Régina. M Davin, M. P., est un des conseils contre le commissaire. D'après les dépêches, les accusations se réduisent à de moindres proportions qu'on ne le croyait d'abord.

De nouveaux changements ont eu lieu dans le cabinet fédéral. M Chapleau est fait ministre des douanes; il a été assermenté comme tel hier; M. Bowell devient ministre de la milice et M. C. J. Patterson, ex-M. P., d'Essex, secrétaire d'état. Sir A. P Caron a été assermenté maître général des postes, hier.

Le froid dans le sud de l'Idaho est des plus intenses; le sol est couvert de 20 à 60 pouces de neige. Le bétail meurt par milliers. Il n'y a pas eu d'hiver aussi rigoureux depuis 1870. Une saison aussi défavorable n'était pas anticipée, et les éleveurs n'ont pas fait descendre leurs troupeaux dans les vallées, à temps. Un éleveur dit que tous les animaux domestiques qui se trouvent sur les hauteurs sont destinés à mourir de faim et de froid.

L'aquêduc de Chicago a gelé la semaine dernière. La ville a été privée d'eau pendant quelques jours.

Madame Albani et Madame Salchi, la meilleure voix de contralto de nos jours sont à Montréal. Elles chanteront cette semaine dans Faust, les Huguenots et Lohengrin.

L'honorable M. Taillon a accepté la candidature dans Chambly.

M. Rioux, dans Témiscouata, M. Morris, dans la division Saint-Laurent, et l'honorable M. Casgrain, dans Montmorency, sont des candidats exceptionnellement forts. M. Morris a l'appui de M. Clendinneng.

Grande sensation dans le Nebraska: l'évêque méthodiste d'Omaha demande au président Harrison le droit d'établir une loterie. Son but est la colonisation d'une réserve indienne, récemment rachetée par le gouvernement.

Le marquis de Lorne a été nommé, par la reine, gouverneur et constable du château Windsor.

Au congrès d'hygiène, tenu récemment à Londres, on a fait connaître le système employé par une ville de Suède, pour combattre l'alcoolisme et empêcher, en même temps, le dimanche de devenir un jour de débauches. A Gotembourg, les établissements de boissons sont affermés à une Société unique, qui ne peut donner à ses actionnaires qu'un dividende déterminé, le surplus étant distribué à des établissements charitables; les gérants des débits sont payés suivant un traitement fixe. Ils n'ont donc aucun intérêt à pousser à la consommation. Enfin, point important, les établissements sont fermés du dimanche au lundi. Les résultats obtenus par ce système sont, paraît-il, remarquables.

FEUE MADAME J. A. RICHARD

C'est avec chagrin que nous enregistrons le décès prématuré de Madame J. A. Richard, de Winnipeg. Bien que sa santé fut chancelante depuis quelques années, rien ne faisait présager une fin aussi prochaine, et aussi, les nombreux amis de la famille ont-ils été douloureusement surpris à l'annonce de sa mort, vendredi soir.

Madame Richard n'était âgée que de 31 ans et 9 mois.

Son service a eu lieu hier matin, à l'église Sainte-Marie Il a été chanté par le Rev. Père Belliveau, S. J., du Collège Saint-Boniface. Un nombreux clergé et les amis de M. Richard, tant de Winnipeg que de Saint-Boniface, assistaient en foule.

Après le libéra à l'église Sainte-Marie, le convoi funèbre s'est rendu à la cathédrale de Saint Boniface où un autre libéra a été chanté, M. le curé Messier officiant.

Les porteurs des coins du poêle étaient son honneur J. E. P. Prendergast, M.P.P. et maire de Saint-Boniface; son honneur le maire Alex. Macdonald, de Winnipeg; M. Gautier, agent consulaire de France à Winnipeg; M. St-Laurent. M. S. A. D. Bertrand et M. H. McMicken.

Le deuil était conduit par M. J. A. Richard, son jeune frère, son cousin, M. Edouard Richard, suivis de tout le personnel de la maison Richard & Cie.

Les restes de Madame Richard reposent dans le cimetière de Saint-Boniface.

La regrettée défunte laisse trois enfants en bas âge.

Nous offrons à la famille nos plus sincères condoléances.

Samedi, le 23 courant, ont eu lieu les funérailles du malheureux M. Sharkey, qui est mort à Moose-Jaw dans les circonstances que nous avons rapporté dans notre dernier numéro, au milieu d'un grand concours. Tous les membres de la C. M. B. A. assistaient en corps, ainsi que tous les employés des usines et des magasins du C. P. R. M. Sharkey était un des plus anciens et des plus estimés employés de la Cie du C. P. R., et comme marque de respect pour sa mémoire, les usines et les magasins ont été fermés toute la journée de samedi.

Le défunt était le beau-père de M. L. O. Genest, surintendant des magasins du C. P. R., à Winnipeg Nous lui offrons nos condoléances.

SOIREE AU COLLEGE

La Fanfare Indépendante de Saint-Boniface, qui compte à peine quelques mois d'existence, a fait des progrès vraiment étonnants, si l'on tient compte des difficultés de toute nature, inhérentes à l'organisation de toute société musicale indépendante. Ces difficultés, les membres de la fanfare les ont surmontées à force de bonne volonté. Aujourd'hui, ce corps de musique peut figurer avec avantage parmi tous les autres corps de musique de Winnipeg.

Le programme musical comprenait plusieurs morceaux de choix, qui tous, ont été très bien exécutés par la fanfare: soli de piano, par M. le professeur P. Salé; de baryton, par M. M. Cyr; d'alto, par M. Vermander; duos de piano, par MM. Salé et Cyr; de cornet, par MM Salé et Vermander, ce dernier avec accompagnement de la fanfare.

Son honneur le maire, M. J. E. P. Prendergast, a donné une conférence intitulée: "La musique," et a su tenir, comme toujours, son auditoire sous le charme de sa parole claire et concise. Il a su rendre son sujet, aride en apparence, attrayant. Partant des éléments premiers de la musique, les lois de l'acoustique, il en est venu aux règles de l'art et de la mélodie. M. Prendergast a résolu la tâche difficile de mettre à la portée de tous la partie purement scientifique de son sujet.

Une comédie en un acte intitulée "L'avocat trompé," a tenu l'auditoire sous le charme d'un rire de bon aloi durant toute la représentation. Les personnages étaient MM. B Vermander, qui est un comique accompli, Onésime Manseau, Horace Despars et J. Senez.

Soirée bien agréable, somme toute, dont nous sommes fiers de féliciter les organisateurs, les membres de la fanfare.

VINGTIEME ANNIVERSAIRE

Samedi était le vingtième anniversaire du mariage de M. L. J. A. Lévêque.

A cette occasion, les membres de la Fanfare Indépendante, dont il est le président, se rendaient chez lui, dimanche l'après-midi, et M. Cyr, secrétaire, au nom de la fanfare, lisait une adresse de circonstance accompagnée d'un cadeau aussi très approprié.

M Lévêque remercia ses jeunes amis de leur délicate intention et sut les recevoir avec sa courtoisie habituelle.

Lundi soir, une soixantaine d'amis se rendaient chez M. Lévêque pour lui offrir, ainsi qu'à Mme Lévêque, leurs félicitations et leurs souhaits de bonheur. Les cadeaux de circonstance étaient nombreux.

Les hôtes laissaient la résidence hospitalière de M. Lévêque le lendemain matin, fatigués peut-être, mais enchantés de l'agréable réception qui les avait accueillis.

Mardi soir, après la soirée musicale et dramatique, donnée sous son patronage, au Collège, M. Lévêque recevaient les membres de la fanfare et quelques amis. Quelques heures agréables se sont encore passées.

Nous présentons nos félicitations à M. et Mme Lévêque.

PERSONNEL

MM. H. F. Despars et F. E. Verge sont partis jeudi dernier pour un voyage de quelques semaines à Saint-Paul, Minn., Saint-Louis, Mo., San Francisco, Los Angelos, Cal., Portland, Ore., Seattle, W. T, Vancouver, C. A. Ils sont partis par le Great Northern et reviennent par le C. P. R. viâ Vancouver.

Son honneur le lieutenant-gouverneur Royal, des Territoires, est arrivé à Winnipeg hier et est descendu au Clarendon.

M. Modeste Lamontagne, de cette ville, est arrivé d'une promenade dans la province de Québec, lundi.

M. J. C. Chapais, assistant-commissaire de l'industrie laitière au gouvernement fédéral, doit venir dans le cours du mois prochain, donner des conférences dans les centres français de la province.

Chronique Locale.

—Il n'y a pas eu de séance du conseil de ville lundi.

—Depuis quelques jours les malles de l'Est arrivent à l'heure régulière.

—Une lettre de Belgique annonce une bonne émigration pour le printemps prochain.

—Un commencement d'incendie a causé quelques dommages à l'hôtel Queen's, de Winnipeg, samedi soir.

—Le convoi du sud du Northern Pacific laissera maintenant la gare à 2.00 p.m. au lieu de 2.20 comme ci-devant.

—Un ouvrier des usines du C. P. R est mort subitement la semaine dernière et un autre s'est dangereusement blessé.

—Lundi, premier février prochain, aura lieu l'élection de deux commissaires d'écoles en remplacement de M. le Dr Lambert et de M. H. F. Despars.

—Le maître de poste de Saint-Boniface vient de recevoir de l'inspecteur, une lettre lui enjoignant strictement de fermer toutes les boîtes de son bureau dont le loyer ne sera pas payé d'avance. Ces ordres seront mis en vigueur sous quelques jours.

—La grippe s'exerce à Winnipeg, mais heureusement ses conséquences paraissent ne pas être aussi graves ici qu'elles le sont dans les autres provinces.

—La banque Hochelaga ouvre sa succursale à Winnipeg, dans quelques semaines. Elle occupera l'ancien magasin de sellerie de Hutchins, sur la rue Principale.

—MM. Hughes & Cie, marchands de meubles et entrepreneurs de pompes funèbres à Winnipeg, ont fait cession de leurs biens au bénéfice de leurs créanciers.

—Depuis jeudi dernier la température s'est élevée considérablement Samedi et dimanche nous étions en printemps. Ces doux temps font grandement plaisir aux citoyens de Saint-Boniface, car le prix du bois baisse en proportion de l'élévation du thermomètre.

—Quand le roi Jacques 1er écrivit son explosion furibonde contre le tabac, il ne connaissait rien du "Myrtle Navy." S'il l'eût connu, au lieu de dépenser son intelligence à cette curieuse production, le royal pédant en aurait rempli sa royale pipe et aurait tiré des royales touches, puis il aurait été bien disposé à admettre que les effets désastreux du tabac ne dépendent que de la qualité dont on se sert.

Chronique de la Province.

Saint-Laurent,

23 janvier.—Le Frère Mulvihill, réélu préfet récemment, est depuis quelques jours absent de la mission et est allé en villégiature se reposer de ses travaux électoraux. Il est remplacé à l'école par une institutrice, Mme Tucker.

—M. Eug. Paradis, auditeur, inspecte en ce moment les comptes administratifs de la municipalité.

—Trois mariages prochainement: M. André Lavallée épouse Melle J. Leclerc; M. Baptiste Lamoureux, Melle Catherine Chartrand, et M. William Chartrand, Melle Marie-Louise DeLaronde.

—Temps splendide depuis vendredi, après douze jours de grands froids.

—La blessure de M. Loyer, qui a eu, il y a onze semaines, la cuisse traversée par une balle, est presque cicatrisée. Néanmoins, le membre reste sans vie et le patient, qui depuis trois jours dort presque continuellement, ne laisse pas que d'inspirer de graves inquiétudes. L'éloignement de tout médecin est déplorable.

—La grippe est générale dans la paroisse.

—A Sainte-Rose (Lac Dauphin), la chapelle est terminée. Le Rév. Père Magnan y a dit la messe de minuit, à Noël. Toute la population catholique avait envahi le nouvel édifice sacré, et dès le premier jour, la nef s'est trouvée trop petite.

Saint-Alphonse,

21 janv.—La grippe est à Saint-Alphonse. Un grand nombre de personnes en subissent la maligne influence. Elle nous est arrivée avec les temps froids, nous espérons qu'elle nous quittera avant la fin du présent mois.

—On s'attend à une forte immigration, surtout de la Belgique. M. Ls. Hacault, rédacteur du *Courrier de Bruxelles*, arrivera vers la fin de mars avec une quinzaine de colons. M. Hacault est propriétaire à Saint-Alphonse depuis un an. Il conduira ici quelques belges qui se proposent de placer leurs capitaux dans diverses industries.

—Le 8 février prochain il y aura un grand bazar à la salle publique, en Saint-Alphonse. Beaucoup de personnes à l'étranger se proposent de profiter de cette occasion pour voir cette paroisse dont on parle tant, et à bon droit, disent les connaisseurs. Tous seront bienvenus.



Vente des terres d'écoles a Manitoba.

L'ON A L'INTENTION de vendre à l'enchère publique, cet hiver, certaines terres d'école dans la province de Manitoba.

Ces terres ont une superficie d'environ 250.000 acres, elles sont bien choisies et situées dans les centres les plus habités de la province.

Les cultivateurs des anciennes provinces qui désirent se procurer des terrains avec communications de chemins de fer, accès facile aux marchés, devraient se prévaloir de l'occasion qui leur est offerte.

Les listes de ces terrains sont prêtes pour la distribution.

Les ventes auront lieu aux endroits suivants, chaque jour à 11 heures a.m.:

A Morden, mercredi, le 13 janvier 1892.
A Pilot Mound, vendredi, le 15 janvier 1892.
A Deloraine, mercredi, le 20 janvier 1892.
A Glenboro, vendredi, le 22 janvier 1892.
A Portage-la Prairie, mercredi, le 27 janvier 1892.
A Minnedosa, vendredi, le 29 janvier 1892.
A Brandon, mercredi, le 3 février 1892.
A Winnipeg, vendredi, le 5 février 1892.

Dans chaque cas les terrains seront mis en vente au prix fixe par acre apposé en regard de la description sur la liste.

Les terrains seront vendus en dépit de toute occupation illégale, et l'acquéreur bénéficiera des améliorations.

Les occupants actuels auront la faculté d'enlever les bâtisses et les clôtures avant la date de la vente. Les paiements doivent être effectués en argent Les certificats ou les mandats (Scrips ou Warrants) ne seront pas acceptés.

TERMES DES PAIEMENTS:—Un cinquième comptant lors de la vente; la balance en quatre versements annuels successifs, avec intérêt à six pour cent.

Pour plus amples détails, listes, s'adresser au Secrétaire du département de l'Intérieur, Ottawa, au Commissaire des Terres de la Puissance, à Winnipeg, ou à tout agent des terres de la Puissance, à Manitoba.

JOHN R HALL,
Secrétaire.

Département de l'Intérieur, Ottawa, 12 déc. 1891. 3i 30.12.91

ANNONCE.

Les Révérendes Sœurs de la Charité ont plusieurs excellentes vaches laitières qu'elles placeront à ferme à de bonnes conditions. S'adresser à la Sœur Econome de la maison vicariale à Saint-Boniface.
jno 10.12.91

LES BAINS TURCS, RUSSES ET électriques du Clarendon guérissent la toux, le rhume, le lumbago, les rhumatismes et toutes les affections dont l'homme est le triste héritier. Les bains du Clarendon sont les meilleurs du Canada, avec des professeurs spéciaux; plongeons 17x14; eau de source pure tempérée. Pour dames tous les avant-midi. Billets $1.00; 6 billets pour $5.00. Shampoo, bain et plongeon, 50 cts. Une boutique de barbier est attachée à l'établissement. jno.

LES personnes qui désirent des informations au sujet d'annonces feront bien de se procurer une copie du "Livre des annonceurs" de 300 pages à $1.00 le volume. Expédié franco sur réception du montant ci-dessus. Ce livre est une compilation soignée du directoire des journaux américains, les plus en vogue; donne la circulation de chacun, nombre d'informations au sujet des taux et autres questions se rattachant aux annonces. Adresser *Rowell's Advertising Bureau, 10 Spruce St. New-York.*

AVIS est donné par le présent que James Albert Manning Aikins, de la Cité de Winnipeg, dans le Comté de Selkirk, dans la Province du Manitoba, avocat, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse Mary Bertha Aikins, maintenant de l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, pour cause d'adultère, de désertion et de bigamie.

W. H. CULVER,
Solliciteur du requérant.

Daté à Winnipeg, dans la Province du Manitoba, ce 17e jour de juin A.D. 1891.
jno 19.8.91

AVIS est donné par le présent que James Wright, de Donald, dans la province de la Colombie-Britannique, conducteur de chemin de fer, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, Sarah Ann McDougald, pour cause d'adultère et de désertion.

WILLIAM R. WHITE,
Solliciteur du requérant
Par GEMMILL ET MAY,
Ses agents à Ottawa.

Daté à Pembroke, ce 9me jour de septembre A.D. 1891. 27t 14.10,91

SI jamais vous désirez annoncer quelque article, écrivez à GEORGE P. ROWELL & CIE, No. 10, Rue Spruce, New-York.

PHARMACIE SAINT-BONIFACE

Rue Dumoulin.

STOCK COMPLET DE

DROGUES, MEDECINES PATENTEES,

PARFUMS. SAVONS.

TOUTES ESPECES DE TEINTURES.

Tout au comptant.

Toutes les prescriptions seront remplies avec soin par le Dr Lambert lui-même qui tient ses bureaux dans la même bâtisse.

Les heures d'offices sont:—Consultation, matin jusqu'à 9 hrs a.m. 12 hrs à 2 hrs p.m. 5 hrs à 10 hrs p.m.

DR J. H. O. LAMBERT,
Médecin de l'Hôpital de Saint-Boniface.
Téléphone No. 401.

N.B.—Tous les marchands de la campagne sont priés de visiter l'établissement.
jno 15.3.88

Edouard Richard & Cie

AGENTS D'IMMEUBLES

363 Rue Main, Winnipeg, 363.

Le meilleur moyen d'acheter une terre à bon marché est de s'adresser à une agence d'immeubles. Pourquoi? Parceque tous ceux qui désirent fortement vendre, mettent leurs propriétés entre les mains d'un agent. C'est le meilleur moyen de vendre ou d'acheter.

Nous avons toujours en mains une longue liste de propriétés dans toutes les paroisses, offrant beaucoup de choix à des prix très bas. Nous en avons plusieurs dans le voisinage de Winnipeg. Venez à notre bureau ou écrivez, ça ne coûte rien, et cette démarche facile peut vous valoir plusieurs $100. Il est de notre intérêt d'offrir les propriétés qui offrent le plus d'avantages et d'ailleurs nous nous faisons un devoir d'aviser l'acheteur dans le sens de ses intérêts.

PRETS SUR HYPOTHEQUES.

DESIREZ-VOUS EMPRUNTER DE L'ARGENT, nous représentons la Cie *London & Ontario*, la plus populaire des Cies de prêt dont nous sommes l'inspecteur et l'évaluateur. En s'adressant directement à nous, nous ferons tout en notre pouvoir pour vous épargner du trouble, vous sauver des dépenses évitables et faciliter votre emprunt.
6m 16.12.91

—NOUVELLES—

MARCHANDISES D'AUTOMNE !

Pour vos achats d'hiver, en fait de nouveautés et de lingerie pour Messieurs venez nous faire une visite.
Nous avons des marchandises pour satisfaire tous les goûts.
Avantages spéciaux dans les lignes suivantes:

COUVERTES, FLANELLES, CHALES,

CASQUES EN FOURRURES,

Pardessus, Pantalons, Gants et Mitaines, Etc., Etc.

WM. BELL,

VIS-A-VIS LE N. P. HOTEL,

Rue Principale.

25.4.91

AVANT L'INVENTAIRE !

—:o:—

Réduction ! Réduction ! Reduction ! Réduction !

—:o:—

MARCHANDISES SECHES A REDUCTION !

Hardes-Faites a Reduction ! - - - - Fourrures a Reduction !

CHAUSSURES A REDUCTION !

F. E. VERGE, Saint-Boniface.

8.10.90

AGRICULTURE

LES BEURRERIES ET FROMAGERIES AU MANITOBA ET AU NORD-OUEST

AVANTAGES D'UNE EXPLOITATION LAITIÈRE

Il est inutile d'énumérer ici les grands avantages qu'offrent à la classe agricole une beurrerie ou fromagerie. Ces avantages sont aujourd'hui généralement compris. Dans bien des localités les cultivateurs sont aujourd'hui les plus chauds partisans de la beurrerie, car là où ces institutions existent, elles sont devenues indispensables.

Demandez aux marchands, aux financiers, quels sont les cultivateurs qui paient mieux leurs comptes; qui rencontrent le plus régulièrement leurs obligations ? On vous répondra, invariablement : ce sont ceux qui s'occupent d'industrie laitière, ceux qui demeurent là où il y a des beurreries ou fromageries.

Mais à part les avantages ordinaires qu'offrent l'exploitation laitière, il y a ici trois puissants motifs qui devraient induire nos cultivateurs à s'en occuper davantage. Ce sont :

1o. L'incertitude d'une récolte non-endommagée.

2o. L'utilisation profitable d'une quantité considérable de même grain, de grain à moulée, ou de blé endommagé.

3o. La conservation de la fertilité du sol.

Il est reconnu qu'une vache laitière bien entretenue peut donner 60 lbs de lait par 100 lbs de bon foin, 40 lbs de blé ou 60 lbs d'avoine consommées. Le lait rapporte environ 75 cts le cent lbs. Or, au lieu de vendre le blé endommagé à 25 et 30 cts, et l'avoine à 17 et 25 cts le minot, il vaudrait bien mieux convertir ce grain en beurre, en fromage, en lard, en jambon et en œufs pour lesquels on trouve un marché immédiat et profitable. En agissant ainsi, le cultivateur vendrait chez lui, des produits manufacturés au lieu de la matière première brute, qu'il est souvent obligé de se défaire à vil prix. Il mettrait dans sa poche l'augmentation en valeur de cette matière, tout en conservant sa terre dans un bon état de culture, par l'emploi rationel des grains, car il ne faut pas se faire illusion, on a beau vanter et avec raison la fertilité de notre sol, il ne manquera pas de s'épuiser par la culture répétée du grain sans engrais.

OBSTACLES A L'EXTENSION DU SYSTÈME COOPÉRATIF

Inconvénients, etc.

L'extension du système coopératif n'est pas sans obstacles. Si l'exploitation laitière trouve ici des avantages exceptionnels, elle y rencontre aussi des inconvénients dont voici les principaux :

La plupart des paroisses Canadiennes-françaises sont divisées de manière à faciliter le transport du lait, etc., mais en beaucoup d'endroits, l'arpentage ne s'y prête guère. Les colons sont tellement éloignés les uns des autres, que l'établissement de beurreries ou fromageries y est actuellement impossible. Dans ces endroits, on peut commencer en petit, ce que l'on ne peut faire en grand. Trois ou quatre cultivateurs (et même plus) possédant de bons troupeaux, peuvent s'organiser de manière à exploiter la laiterie en commun. Nos petites écrémeuses mécaniques, si faciles à mouvoir par un cheval ou autrement, rempliraient parfaitement le but dans ces conditions. Mais on me demandera peut-être, dans ces cas, lequel faut-il faire ? Le beurre ou le fromage ? J'opte pour le beurre et cela pour les raisons suivantes :

1o. La fabrication du beurre se prête mieux à l'élevage.

2o. On sera obligé de faire du beurre quand même, au commencement et à la fin de la saison laitière.

3o. Une personne de peu d'expérience fera plus facilement du bon beurre que du bon fromage.

Les mauvaises herbes.

Les mauvaises herbes, surtout l'herbe à Laviolette, si nuisible au lait et à ses produits, s'emparent graduellement de nos terres cultivées. Elles menacent de créer de graves inconvénients. Cependant peu de gens prennent les moyens de les détruire. Pour arriver là, il faudrait, de la part des cultivateurs, un effort général, aidés peut-être des autorités municipales et même provinciales.

La taxe des beurreries et fromageries.

J'attire l'attention de nos législateurs et celle du public sur le fait que plusieurs beurreries et fromageries sont fortement taxées par les municipalités. Ces taxes, jointes à des taux d'assurance cinq fois plus élevées que dans la province de Québec, sont une trop lourde charge pour ces institutions. Il est impossible d'y tenir dans ces conditions. Je ferai remarquer à nos législateurs que dans la province de Québec des lois spéciales furent passées pour exempter de taxe les beurreries et les fromageries et, en un mot, toutes les industries agricoles. Il serait à propos de demander à notre législature une semblable législation.

PROGRÈS DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Revue de cinq années de travail.

Au printemps de l'année 1886, il n'y avait au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest que trois fromageries régulièrement organisées, et quelques petites fromageries privées. A part les fromageries privées aucune n'avaient réussi jusqu'alors. Le système d'écrémage centrifuge fut alors introduit, dans une petite beurrerie à Saint-François-Xavier. Une beurrerie par le système du transport de la crème fut alors organisée et mise en opération. Malheureusement, elle n'a pas réussi et elle a disparue depuis. On se plaignait généralement et avec raison de la qualité du beurre de ferme. Tel était l'état de l'industrie laitière au Manitoba en l'année 1886. En 1887, deux beurreries centrifuges, l'une à Saint-Charles, l'autre à la Rivière aux Rats furent établies. C'est alors que notre beurre de beurrerie fit sa première apparition sur le marché de la Colombie Anglaise, où il acquit bientôt une réputation enviable à cause de son excellente qualité.

Le même beurre fut aussi expédié aux expositions Toronto et d'Ottawa où il remporta tous les premiers prix. Nous avions enfin acquis une réputation aux beurres du Manitoba. Ces résultats étaient de nature à encourager l'extension du système de beurreries et de fromageries. C'est ce qui eu lieu. En 1888 trois beurreries centrifuges et dix-neuf fromageries furent mises en opération. Il appert que plusieurs de ces fromageries avaient été organisées trop tôt, car neuf d'entre elles durent fermer leurs portes l'année suivante, mais en revanche cinq beurreries furent ajoutées au nombre déjà mentionné. Une réaction considérable en faveur de la fromagerie eut lieu en 1890. Car au printemps 1891 il y avait vingt-cinq fromageries et onze beurreries en opération ; c'est-à-dire un nombre total de fabriques égal à 7 fois, et une somme de produits égale à 8 fois autant qu'en 1886.

La table suivante saura peut-être intéresser nos lecteurs :

LES BEURRERIES ET FROMAGERIES AU MANITOBA ET AU NORD-OUEST.

Année.	Fromageries en opération.	Beurreries en opération. Système du transport de la crême.	Système centrifuge.	Nombre total des beurreries en opération.	Nombre total des beurreries et fromageries en opération.	Capital investi.	Production annuelle. En Fromage. lbs.	En Beurre. lbs.	Valeur totale du beurre et du fromage.	Valeur des troupeaux attachés à ces établissements.	Valeur totale du capital des troupeaux et des produits.
1886.	3	1	1	2	5	$9,000	75,000	24,600	$12,300	$15,000	$36,000
1887.	7	0	3	3	10						
1888.	19	0	3	3	22	37,000	350,000	65,000	48,000	50,000	135,000
1889.	10	3	5	8	18						
1890.		4	6	10							
1891.	25	4	7	11	36	75,000	600,000	200,000	100,000	125,000	300,000

S. M. BARRÉ.

(*A continuer.*)

AVIS

Avis est par les présentes donné que personne n'a la permission de prendre du bois sur les terres de la Mission. Par conséquent, si quelqu'un est vu à en prendre, il peut être considéré comme l'ayant volé.
4 ins 18.11.89

Dr Alex. F. D'Eschambault,
DOCTEUR EN MÉDECINE.
LICENCIÉ DES PROVINCES DE QUÉBEC ET MANITOBA.
Bureaux à sa résidence sur la rue Aubert.
Consultations à toute heure.
TÉLÉPHONE No. 607. 1a 5 3 90

T. PELLETIER,
BARBIER - COIFFEUR,
Marchand de Tabac, Fruits, etc
AVENUE TACHÉ, SAINT-BONIFACE.
M. Pelletier a toujours en main un assortiment considérable de cigares de choix, tabacs, cigarettes, fruits, eaux gazeuses, etc., etc. 27.9.88.

Vous Portez
Un droguier complet dans votre poche, avec une boite des Pilules d'Ayer. Comme elles agissent directement sur l'estomac et les intestins, elles agissent indirectement sur chaque organe du corps. Quand l'estomac est dérangé, la tête affectée, la digestion décline, le sang s'appauvrit et vous devenez une victime facile de n'importe quelle maladie régnante. Mlle. M. E. Boyle, de Wilkesbarre, Pa., exprime toute la vérité en ces mots: "Je ne me sers d'autre médecine que de celle des Pilules d'Ayer. Elles sont tout ce que l'on peut avoir besoin, et juste la chose pour épargner son argent dans les mémoires des médecins."
Voici un exemple
D'un Médecin
qui avait perdu sa pharmacie portative, mais qui ayant avec lui un flacon des Pilules d'Ayer, se trouva entièrement équipé.— Le Dr. J. Arrison, de San José, Cal., écrit:
"Il y a trois ans, par le plus grand des hasards, je fus forcé, à vrai dire, de prescrire des Pilules d'Ayer pour plusieurs hommes malades parmi un parti d'ingénieurs dans les montagnes de la Sierra Nevada, ma pharmacie portative ayant été perdue en traversant un torrent. Je fus surpris et enchanté de l'action des Pilules, tellement, en vérité, que je fus amené à en faire un autre essai, aussi bien que de votre Pectoral-Cerise et de votre Salsepareille. Je n'ai que des louanges à vous offrir en leur faveur."
Le Dr. John W. Brown, d'Oceana, W. Va., écrit: "J'ordonne des Pilules d'Ayer dans ma pratique, et les trouve excellentes. J'insiste pour leur usage général dans les familles."
Le Dr. T. E. Hastings, de Baltimore, Md., écrit : "Les Pilules d'Ayer contrôlent et guérissent les maux pour lesquels elles sont désignées: une preuve excellente de leur efficacité. Elles sont le meilleur cathartique et le meilleur apéritif que l'on puisse se procurer."
Ayer's Pills,
Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

LA BANQUE MOLSON.
INCORPORÉE D'APRÈS UN ACTE DU PARLEMENT EN 1855.
Capital, tout payé - - - - $2,000,000
Fond de réserve - - - - 1,100,000
BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.
DIRECTEURS :
John H. R. Molson, Président.
R. W. Shepherd, Vice-Président.
S. H. Ewing, W. M. Ramsay, H. Archibald.
S. Finley, Sir D. L. Macpherson, K.C.M.G.
F. Wolferstain Thomas, Gérant Général,
A. D. Durnford, Inspecteur.
SUCCURSALES :
Aylmer, Ont, Montréal, St. Hyacinthe, Q.
Brockville, Morrisburg, St. Thomas, Ont
Clinton, Norwich, Toronto,
Exeter, Owen Sound, Trenton.
Hamilton, Ridgetown, Waterloo, Ont.,
London, Smith's Falls, West Toronto Jc
Meaford, Sorel, P.Q., Woodstock, Ont.
SUCCURSALE DE WINNIPEG.
Une succursale de cette banque a été ouverte le 2 janvier 1891, pour la transaction d'affaires générales de banque, dans la bâtisse actuellement occupée par la compagnie dite *Manitoba Mortgage & Investment Co.*, avenue du Portage, Winnipeg. Patronage sollicité.
WM. G. NICHOLLS, Gérant.
Jl j.7.1

BRAULT & CIE
Successeurs de Radiger & Cie
Marchands de Vins et Liqueurs
477—RUE MAIN, WINNIPEG—477
P. BRAULT & CIE désirent donner avis aux lecteurs du *Manitoba* qu'ils ont succédé à la maison si ancienne et si avantageusement connue de RADIGER & CIE. Ils espèrent que les agrandissements et améliorations de leur maison, leur attirera une bonne proportion du commerce de Saint-Boniface et autres paroisses françaises.
L'ASSORTIMENT EST CONSIDÉRABLE ET VARIÉ.
BAS PRIX.
21.10.91

MAISON DE PENSION
Coin des rues Dumoulin et Saint-Joseph
SAINT-BONIFACE.
Les étrangers, les personnes de la campagne et tous ceux qui veulent loger dans une maison privée, trouveront chez Madame Jean, à l'adresse ci-dessus, tout ce qui est désirable comme confort et tranquilité, à des prix modérés.
Il y a une excellente étable pour les attelages de ceux qui viennent en voiture.

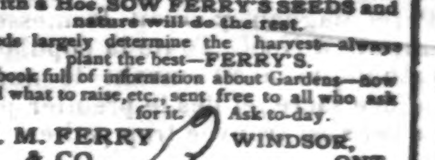
Regis Peloquin.
VOITURE DE PLACE A TOUTES HEURES.
Ordres remplis avec une ponctualité irréprochable.
Le patronage de Saint-Boniface est sollicité.
TÉLÉPHONE 309, NICOLLET HOUSE, WINNIPEG,
Ou à toute heure, laissez vos ordres à l'Hôtel Québec, Saint-Boniface. 1a18.11.91

ECURIE DE LOUAGE.
No. 45 AVENUE DU PORTAGE, No. 45
WINNIPEG.
MM. Pélissier & Frère propriétaires d'écurie de louage, de pension et de vente, donneront une attention spéciales aux chevaux et autres animaux malades qui leur seront confiés.
Fiacre à toute heure du jour et de la nuit. Communication par téléphone; appelez le No. 165.
Winnipeg, 2 avril, 1884. 1an 23. 84

Le Chemin de Fer
CANADIEN PACIFIQUE
La ligne la plus courte et la plus directe pour tous les points de
L'EST ET DE L'OUEST
Taux faciles pour Toronto, Montréal, Ottawa, Québec, New-York, Boston et tous les points de l'Est.
Taux pour les Côtes du Pacifique, dix et cinq piastres meilleur marché que par tout autre ligne.
Le confort que donne la compagnie à ses voyageurs est sans rival, chars palais, chars dortoirs, chars réfectoires, chars de première classe luxueux, chars dortoirs de colons gratuits, tous sur le même convoi.
TRAINS DIRECTS — TEMPS LE PLUS RAPIDE
Les bagages sont consignés à destination directe.
Avantage unique pour retenir des passages Océaniques pour l'Ancien Monde aux prix les plus bas, sur demande.
Communication directe avec la Chine et le Japon. Le steamer "Empress of India" laisse Vancouver le 10 Février.
S'adresser à W. M. McLeod, agent des voyageurs pour la cité, 471 rue Principale, Winnipeg, ou à Joe. Carter, agent de la gare, ou à
ROBT. KERR, Agt. gén. des Pass. Winnipeg.
1.20.92 jno

HOTEL DU CANADA
RUE LOMBARD, WINNIPEG.
Le plus ancien hôtel de Winnipeg complètement remis à neuf.
VINS : LIQUEURS : ET : CIGARES : DE : CHOIX.
CUISINE DE PREMIÈRE CLASSE.
Prix modérés.
H. BENARD, - - PROPRIÉTAIRE.
25.11.91

HOTEL DE QUEBEC
AVENUE TACHE,
SAINT-BONIFACE. MAN.
ELIE CHAMBERLAND, Prop.
DE PREMIÈRE CLASSE.
Salles à diner et chambres à coucher bien tenues. Liqueurs choisies. Bonnes écuries. 1a 7 11 89.

Tickle The Earth
With a Hoe, SOW FERRY'S SEEDS and nature will do the rest.
Seeds largely determine the harvest—always plant the best—FERRY'S.
A book full of information about Gardens—how and what to raise, etc., sent free to all who ask for it. Ask to-day.
D. M. FERRY & CO., WINDSOR, ONT.


LIBRAIRIE KEROACK,
547—RUE PRINCIPALE, WINNIPEG—547
— ET —
Saint-Boniface, Rue Dumoulin.
Livres, papeteries, images, tapisseries cadres, fournitures pour écoles et bureaux jouets, articles religieux et de fantaisie
EN GROS ET EN DÉTAIL.
Correspondance pour tout ce qui regarde le commerce de librairie et l'importation.
M. A. KEROACK.

HOTEL SAINT-BONIFACE.
COIN DES RUES TACHÉ ET NOTRE-DAME.
FIDÈLE MONDOR, PROPRIÉTAIRE
De première classe, sous tous les rapports. Aussi bonnes écuries.
Prix modérés. La maison est avantageusement connue. 1a.7.11.88

HOTEL BEAUREGARD
Coin des avenues Taché et Provencher, Saint-Boniface, Manitoba.
Avantageusement situé à l'entrée du pont Saint-Boniface.
Salle de billard, piano, etc., Liqueurs et cigares de première qualité.
1a.7.11.89.

JOHN BEDARD
Mecanicien
— ET —
Machiniste,
FABRICANT ET COMMERÇANT
DE
TOUTE ESPECE DE MACHINERIE.
Ouvrages en Fer et en Cuivre fondus.
Reparation :-: de :-: Machines
(Les machines à vapeur une spécialité.)
TOUT OUVRAGE EST GARANTI.
PRIX MODÉRÉS.
S'adresser aux bureaux de la Cie :
BARB WIRE WORKS CO.
47 Rue Lombard, Winnipeg.
6m.27.9.88.

MESDAMES, PRETEZ VOTRE ATTENTION !
NOUS AVONS ACHETÉ LA BALANCE D'UN FONDS DE GROS
D'Etoffes a Robes, Etc.,
Et nous les détaillerons
PENDANT LE RESTE DU MOIS
A :-: MOITIE :-: PRIX.
Ces étoffes sont actuellement à notre étalage au
No. 432 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG.
Remarquez nos prix :
Cachemires de couleurs, tout laine, de toutes les nuances à la mode, vant 75 cts la verge, pour 37½ cts. Valant 50 cts pour 25 cts.
Etoffes tout laine, nuances écossaises, double largeur, pour 25 cts. Outre ce que ci-dessus, nous avons une quantité considérable D'AUTRES ETOFFES tout laine, valant 30 cts pour 17½ cts.
— AUSSI —
Etoffes double largeur. Etoffe à Manteaux noire, valant $3.00 pour $1.50; valant $2.50 pour $1.25.
NOUS POUVONS ajouter que ce sont là les meilleurs prix que nous avons jamais offerts; ces marchandises sont nouvelles et arrivent directement.
VENEZ A NOTRE POPULAIRE MAGASIN D'ETOFFES A ROBES AVANT D'ALLER AILLEURS.
GEO. H. RODGERS & CIE.
432 et 470 rue Principale, Winnipeg.
SUCCURSALE A GLENBORO.
N.B.—M. JOSEPH LACHAMBRE est préposé à notre pratique française. Inutile de dire que ce Monsieur executera toutes leurs commandes à leur satisfaction. 15.4

LA LOTERIE de la PROVINCE de QUEBEC
AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATURE.
Etablie pour des fins d'utilité publique, telles que Centre d'Instruction et érection d'un grand édifice pour la Société St.-Jean-Baptiste de Montréal.
Tirages bi-mensuels du 3 et 17 Fevvier 1892.
3134 LOTS
Valant $52,740
GROS LOT
Valant $15,000
Le Billet, - $1.00
11 Billets pour $10
Demandez les circulaires.
1a 20.8.90

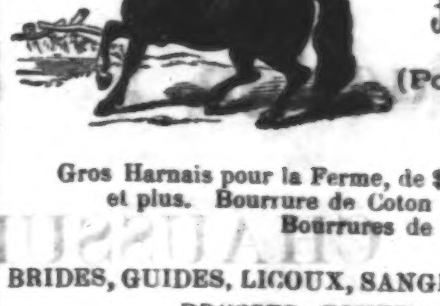
NOMENCLATURE DES LOTS

1	Lot valant	$15,000—	$15,000
1	" "	5,000—	5,000
1	" "	2,500—	2,500
1	" "	1,250—	1,250
2	Lots "	500—	1,000
5	" "	250—	1,250
25	" "	50—	1,250
100	" "	25—	2,500
200	" "	15—	3,000
500	" "	10—	5,000
	Lots Approximatifs		
100	" "	25—	2,500
100	" "	15—	1,500
100	" "	10—	1,000
999	" "	5—	4,995
999	" "	5—	4,995
3134	Lots valant	- -	$52,740

S. E. LEFEBVRE, Gérant.
81, Rue St. Jacques, Montréal, Canada.

M. HUGHES & CO.
—: MEUBLES :—
EN GROS ET EN DÉTAIL,
Bloc de l'ancienne maison "Potter,"
Nos. 315 et 317
Coin des rues Principale et Notre-Dame Est, Winnipeg.
Ce qu'il y a de mieux et de meilleur marché dans Winnipeg.
SATISFACTION :-: GARANTIE.
ENTREPRENEURS
— DE —
Pompes Funebres
— ET —
EMBEAUMEURS.
Un assortiment complet de Cercueils.
Magasin ouvert jour et nuit.
Telephone No. 413.
1a 29.7.91 M. HUGHES & CO.

DICK, BANNING & CIE,
MARCHANDS DE
BOIS EN GROS,
COMMERÇANTS ET FABRIQUANTS
MOULINS :-: KEEWATIN.
Toujours en vente quantité de Bois de Construction, Châssis, Portes, Lattes, Bardeaux, Papier Feutre et Papier Goudronné, et matériaux de construction généralement.
PRIX OBTENUS SUR DEMANDE A CET EFFET.
Bureau Principal et Cour :
Vis-a-vis la Gare des Voyageurs du C. P. R., A WINNIPEG.
Succursale a Portage-la-Prairie. 6m 15.4

E. L. JOYAL,

Sellier et Harnacheur
363 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG,
(Porte voisine de MM. Richard & Cie.)
HARNAIS ET SELLES DE TOUTES DESCRIPTIONS.
Gros Harnais pour la Ferme, de $18.00 et plus. Harnais de Buggy, de $10.00 et plus. Bourrure de Coton pour dedans de Collier, à $1.25 la paire. Bourrures de Collier, de $2.00 et plus.
BRIDES, GUIDES, LICOUX, SANGLES POUR COUVERTES, SNAPS, ETRILLES, BROSSES, FOUETS, ETC., AUX PLUS BAS PRIX.
Toute commande sera exécutée avec promptitude et exactitude.
M. E. L. Joyal importe directement de Montréal, ce qui lui permet de vendre à bas prix.
6m. 31.10.89
E. L. JOYAL.

IMPRIMERIE
— DU —
JOURNAL "LE MANITOBA"
—:o:—
Nous executons sous le plus court delai
Toutes Commandes pour Impressions
DANS LES DEUX LANGUES
— TELLES QUE : —
CARTES D'AFFAIRES,
CARTES DE VISITES,
CARTES DE SOIRÉES,
PAN-CARTES,
CATALOGUES,
BROCHURES,
CIRCULAIRES,
ENTETES DE COMPTES,
MEMORANDUMS,
LETTRES FUNÉRAIRES,
ENVELOPPES,
PROGRAMS
PLACARDS, ETC., ETC.
— AUSSI —
—TOUTES ESPECES DE—
BLANCS et FORMULES
— A L'USAGE DES —
Corporations Municipales
—:o:—
Toutes commandes envoyées par la malle recevra une attention immédiate en s'adressant à
La Cie Canadienne de Publication
SAINT-BONIFACE,
MANITOBA